171-200018653-20210910-20210907191-DE

ccusé certifié exécuto RÉPUBLIQUE FRANÇAISE -

téception par le préfet : 17/09/2021

Affichage DÉPARETEMENT-RÉGION DE LA GUADELOUPE

Cellence Acellence

Date de convocation: Le 2 septembre 2021

Nombre conseillers:

En exercice: 48

Présents: 32 (en visioconférence)

Votants: 38 (dont 6 pouvoirs)

■ Dont pour: 38

Dont contre : 0

Dont abstention: 0

Secrétaire de séance :

Mme Sandra ENJARIC

Délibération n°2021.09.07/191

Projet de territoire de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence : Validation des grandes orientations Approbation de la deuxième phase

Rapporteurs

M. Rosan RAUZDUEL Mme Murielle JABES

Acte rendu exécutoire

- après transmission en préfecture

le:

1 7 SEP. 2021

- publication ou notification

le: 2 3 SEP. 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

7^{ème} séance

Séance du 10 septembre 2021

L'an deux-mille-vingt et un, le vendredi 10 septembre à 10 heures 00 minutes, conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence s'est réuni exclusivement en visioconférence, sous la présidence de Monsieur Eric JALTON, le président, participant en visioconférence.

Etaient présents : 32 conseillers communautaires

Président: M. Eric JALTON

<u>Vice-présidents</u>: Mme Hélène POLIFONTE-MOLIA (4ème vice-présidente)-Mme Murielle JABES (7ème vice-présidente)- M. Jacques BANGOU (8ème viceprésident)- Mme Francesca FAITHFUL (9ème vice-présidente)- M. Chazy CIRANY (10eme vice-président)- Mme Sylvie CHAMMOUGON-ANNO (11eme vice-présidente)- Mme Marie-Corine LACASCADE-CLOTILDE (12^{ème} vice-présidente) Mme Marie-Gilberte COMPPER (13^{ème} vice-présidente)

Autres membres du bureau: Mme Corinne PETRO- Mme Renée-George NABAJOTH-DELOUMEAUX- Mme Laisely PARAT-EDOM- M. Jean-Luc CELIGNY- Mme Lyliane PIQUION- M. Didier MERIDAN

Autres conseillers communautaires: Mme Claudine Danila BAZILE-CHALUS- Mme Marie-Claude BEAUZOR-ALEXIS- M. Justin DESSOUT-Mme Sandra ENJARIC- Mme Maddly GARGAR- M. Fulbert HENRY-Mme Antonia, Marie-Solange LE BLANC- M. Joseph LEE- M. Michel MADO- Mme Marie-Andrée MANDIL- Mme Magaly MARCIN- M. Fabert MICHELY- M. Alix NABAJOTH- M. Rosan RAUZDUEL- M. Olivier SERVA- M. Alain SOREZE- Mme Nadège THEOPHILE

Nombre de conseillers ayant donné pouvoir : 6

<u>Vice-présidents</u>: M. Ary CHALUS (1er vice-président) à Mme Corinne PETRO Mme Eliane GUIOUGOU (6ème vice-présidente) à Mme Nadège THEPOHILE

Autres conseillers communautaires: Mme Johane DAHOMAIS à Mme Claudine Danila BAZILE-CHALUS

Mme Jacqueline FAVORINUS à Mme Lyliane PIQUION

M. Dominique THEOPHILE à Mme Marie-Gilberte COMPPER

En cours de séance :

Autre membre du bureau: M. Georges DAUBIN à Mme Murielle JABES

Nombre de conseillers absents excusés : 5

<u>Vice-président</u>: M. Teddy FOULE (14ème vice-président)

Autre membre du bureau: Mme Tania GALVANI

Autre conseiller communautaire: Mme Nadiah SURVILLE-PERAFIDE

En cours de séance:

Vice-présidents: M. Harry DURIMEL (2ème vice-président) - M. Georges BREDENT (5ème vice-président)

Nombre de conseillers absents non excusés : 5

<u>Vice-président</u>: M. Dominique BIRAS (3ème vice-président)

Autres membres du bureau: M. Pierre THICOT- M. William SURDIN

Conseillers communautaires: M. Fred EUSTACHE- Mme Marie Camille

MOUNIEN

71-200018653-20210910-20210907191-DE

ccusé certifié exécutoire

téception par le préfet : 17/09/2021 iffichage : 17/09/2021

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE;

- VU le code général des collectivités territoriales qui rappelle, dans ses articles L5214-1 et L5216-1, que la communauté « a pour objet d'associer des communes au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement;
- VU le DATAR qui définit le projet d'agglomération comme « un projet de développement fondé sur une réflexion interdisciplinaire et reposant sur un diagnostic partagé par l'ensemble des forces vives du territoire en cause. »;
- VU l'arrêté préfectoral n°2008/2042/ADII/2 du 30 décembre 2008 portant création de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence et approuvant les statuts dudit EPCI;
- VU l'arrêté préfectoral n°2012-1322/SG/DiCTAJ/BRA en date du 29 novembre 2012 portant extension de périmètre de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence à la ville de Baie-Mahault au 1^{er} janvier 2013;
- VU l'arrêté préfectoral n°971-2017-03-08-001/SG/DiCTAJ/BRA daté du 8 mars 2017 portant modification et actualisation des statuts de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence;
- VU l'arrêté préfectoral n°2014-190/SG/DiCTAJ/BRA en date 30 juin 2014 publiant le périmètre du schéma de cohérence territoriale de CAP Excellence ;
- VU l'arrêté préfectoral n°971-2017-03-08-001/SG/DiCTAJ/BRA daté du 8 mars 2017 portant modification et actualisation des statuts de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU la délibération n°2014.05.03/54 du Conseil Communautaire du 28 mai 2014 portant définition du périmètre du schéma de cohérence territoriale de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence;
- VU la délibération n°2016.11/11/352 du conseil communautaire du 23 novembre 2016 portant modification et actualisation des statuts de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU la délibération n°2020.07.01/02 du conseil communautaire du 11 juillet 2020 portant élection du président du conseil de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU la délibération n°2021.05.04/155 du conseil communautaire du 28 mai 2021 portant modification des délégations de certaines attributions du conseil au président de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;

Considérant le rapport du président ;

Le projet de territoire constitue un vecteur de mise en cohérence et de priorisation des politiques communautaires, rendues urgentes par l'élargissement des compétences des EPCI et la raréfaction des ressources.

Le projet de territoire représente également un outil de dialogue avec les partenaires aux échelles intercommunale, régionale et nationale (CRTE, ORT...).

Le projet de territoire est « un document stratégique qui précise les projets concrets à conduire à court, moyen et long terme pour atteindre des objectifs définis collectivement sur la base d'un diagnostic de territoire. Le projet de territoire sert de support aux politiques publiques conduites par la collectivité.

Considérant l'avis favorable de la commission mixte Prospectives et Stratégies et Aménagement de l'espace communautaire du 1^{er} juillet 2021 ;

DÉCIDE, À L'UNANIMITÉ;

<u>ARTICLE 1</u>- De valider les grandes orientations du projet de territoire et le rapport d'étape tel que présenté dans cette présente note technique.

ARTICLE 2- D'approuver la poursuite de la mission et d'entamer la deuxième phase devant aboutir à la finalisation du projet de territoire de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence pour la fin du second semestre 2021.

ARTICLE 3- De fixer le cout prévisionnel de cette deuxième phase à quarante mille euros (40 000 €).

ARTICLE 4- De décider l'inscription des crédits nécessaires à l'élaboration du projet de territoire budget de l'établissement public (section de fonctionnement, chapitre 011, article 617 : frais d'étude).

<u>ARTICLE 5-</u> D'autoriser Monsieur le président à prendre toutes les mesures et à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

<u>ARTICE 6</u>- Le président, le directeur général des services, Monsieur le comptable public du centre des finances publiques de l'Agglomération CAP Excellence, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération est transmise :

- Au préfet de région de Guadeloupe ;
- Au président du Conseil régional de la Guadeloupe ;
- Au président du Conseil-départemental de la Guadeloupe ;
- Aux maires des villes membres de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence
- Au président de la Communauté d'Agglomération Riviera du Levant ;
- Au président de la Communauté d'Agglomération Nord Grande-Terre ;
- Au président de la Communauté d'Agglomération Sud Basse-Terre ;
- Au président de la Communauté d'Agglomération Nord Basse-Terre ;
- À la présidente de la Communauté de communes de Marie-Galante;
- Au président du Syndicat Mixte de Transports du Petit-cul de Sac marin ;
- Au président du Parc National de la Guadeloupe ;
- Au président de la Chambre de Commerce et d'Industrie des îles de Guadeloupe ;
- Au président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Guadeloupe ;
- Au président de la Chambre d'Agriculture de la Guadeloupe;
- Au président de la Section régionale de la conchyliculture de Guadeloupe ;
- Au président de la Commission départementale de la consommation des espaces agricoles de Guadeloupe;
- Au président de l'Agence des 50 pas géométriques de la Guadeloupe ;
- Au président du Conservatoire du littoral de la Guadeloupe ;

ccusé certifié exécutoire

Au comptable public du centre des finances publiques de l'Agglomération CAP Excellence. téception par le préfet : 17/09/202

ffichage: 17/09/2021

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Guadeloupe dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence.

Pour extrait certifié conforme

Pointe-à-Pitre, le 1 7 SEP. 2021



 Délibération transmise à Monsieur le préfet de région de Guadeloupe, le **17** SEP. 2021

Délibération transmise à la sous-préfecture de Pointe- à-Pitre, le 2 3 SEP. 2021

Délibération transmise à Monsieur le président du Conseil régional de la Guadeloupe, le 2 3 SEP. 2021

■ Délibération transmise à Monsieur le président du Conseil départemental de la Guadeloupe, le **?** 3 SEP. 2021

Délibération transmise à Monsieur le Maire de la ville des Abymes, le 2 3 SEP. 2011

Délibération transmise à Madame le Maire de la ville de Baie-Mahault, le 2 3 SEP. 2071

 Délibération transmise à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-à-Pitre, le 2 3 SEP. 2021

 Délibération transmise à Monsieur le président de la Communauté d'Agglomération Riviera du Levant, le 2 3 SEP, 2021

Délibération transmise à Monsieur le président de la Communauté d'Agglomération Nord Grande-Terre, le 2 3 SEP. 2021

 Délibération transmise à Monsieur le président de la Communauté d'Agglomération Sud Basse-Terre, le 2 3 SEP. 2021

Délibération transmise à Madame la présidente de la Communauté de communes de Marie-Galante, le 2 3 SEP. 2021

Délibération transmise à Monsieur le président du Syndicat Mixte de Transports du Petit-cul de Sac marin, le 2 3 SEP. 2021

 Délibération transmise à Monsieur le président du Parc national de la Guadeloupe, le 2 3 SEP. 2021

■ Délibération transmise à Monsieur le président de la Chambre de Commerce et d'Industrie des îles de Guadeloupe, le 2 3 SEP. 2021

Délibération transmise à Monsieur le président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Guadeloupe, le

Délibération transmise à Monsieur le président de la Chambre d'Agriculture de la Guadeloupe, le 2 3 SEP. 2021

■ Délibération transmise à Monsieur le président de la Section régionale de la conchyliculture de Guadeloupe, le 2 3 SEP. 2021

 Délibération transmise à Monsieur le président de l'Agence des 50 pas géométriques de la Guadeloupe, le 2 3 SEP. 2021

 Délibération transmise à Monsieur le président du Conservatoire du littoral de la Guadeloupe, le 2 3 SEP. 2021

Délibération transmise au comptable public, le

2 3 SEP. 2021



CAP EXCELLENCE, TERRITOIRE DURABLE Réussir les transitions d'avenir

Dessinons ensemble l'agglomération de demain!

Juillet 2021

-Note technique-



SOMMAIRE

I-	Rappels sur les objectifs et la portée des projets de territoirep.3
II-	Objectifs et organisation du document de préfiguration p.4
III-	Architecture proposée pour le projet de territoire p.7
IV-	Référencement du projet de territoire p.13
V-	Concertation des parties prenantes
ANN	EXE: Proposition de chemin de fer

I- Rappels sur les objectifs et la portée des projets de territoire

Le projet de territoire, raison d'être des EPCI

Le CGCT rappelle, dans ses articles L5214-1 et L5216-1, que la communauté « a pour objet d'associer des communes au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement. »

Des références aux projets d'agglomération

En 2001, la DATAR définit le projet d'agglomération comme « un projet de développement fondé sur une réflexion interdisciplinaire et reposant sur un diagnostic partagé par l'ensemble des forces vives du territoire en cause. »

Une démarche d'élaboration entièrement volontaire

Le projet de territoire est un document stratégique volontariste et c'est ce qui constitue le cœur de son intérêt. C'est une figure libre ciblée sur les enjeux locaux portés par les acteurs locaux.

Le projet de territoire est l'expression réelle de la vision des acteurs du territoire, de leurs ambitions et objectifs pour le territoire communautaire.

Le projet de territoire constitue un vecteur de mise en cohérence et de priorisation des politiques communautaires, rendues urgentes par l'élargissement des compétences des EPCI et la raréfaction des ressources

Le projet de territoire représente également un **outil de dialogue avec les partenaires** aux échelles intercommunale, régionale et nationale (CRTE, ORT...)

Le projet de territoire est « un document stratégique qui précise les projets concrets à conduire à court, moyen et long terme pour atteindre des objectifs définis collectivement sur la base d'un diagnostic de territoire. Le projet de territoire sert de support aux politiques publiques conduites par la collectivité. »

II- Objectifs et organisation du document de préfiguration

La communauté d'agglomération Cap Excellence a engagé une réflexion stratégique sur le devenir de son territoire. Cette réflexion vise à dresser un portrait fidèle de l'agglomération telle qu'elle se présente aujourd'hui. Elle permet également d'identifier les principaux défis auxquels elle devra répondre lors des 15 prochaines années. Ce faisant, cette réflexion stratégique pose les bases du projet de territoire qui sera finalisé, de manière concertée, lors du second semestre 2021.

Une large concertation pour une construction collective

Cap Excellence associe activement les élus communautaires et communaux à l'élaboration du projet de territoire; de novembre 2020 à juin 2021, des séances d'information, de formation et de réflexion stratégique ont ainsi permis aux décideurs politiques d'en définir les contours.

- 1 webinaire de formation des élus sur le Projet de territoire (décembre 2020)
- Cycle de 6 webinaires d'orientations stratégiques et politiques- (Février-Mars 2021)
- Cycle de 4 commissions mixtes (*Mai- Juin*)
- Rencontres avec les communes membres (Novembre-décembre 2020/ Mai-Juin 2021)

6 webinaires d'orientations stratégiques et politiques :					
	☐ Climat et biodiversité (2 février 2021)				
	☐ Air, mobilité et énergie (10 février 2021)				
	Habitat et équipement (3 mars 2021)				
	Aménagement du littoral (10 mars 2021)				
	Développement économique (17 mars 2021)				
	Identité et cohésion (24 mars 2021)				
4 commissions	mixtes:				
	Culture et patrimoine, affaires sociales et insertion, animation et vie associative,				
	développement des pratiques sportives (19 mai 2021)				
	Transition écologique, grand et petit cycle de l'eau, cadre de vie (26 mai 2021)				
	Développement économique & soutien aux filières économiques innovantes,				
	tourisme, désenclavement numérique & nouvelles technologies (10 juin et 18 juin				
	2021)				
	Aménagement, transport, habitat, prospective, développement territorial (10 juin				
	2021 – 18 iuin 2021)				

Nourri de ces précieuses contributions et capitalisant sur les études sectorielles réalisées par ailleurs, le présent document rend compte des enseignements et des résultats de cet effort de construction en commun :

2.1. Révéler l'identité profonde du territoire communautaire

1 Guadeloupéen sur 2 travaille dans l'agglomération Cap Excellence. 1 sur 4 y réside. Le territoire communautaire est donc très fréquenté et très investi au quotidien, ce qui génère des flux et des richesses, mais aussi des charges et des nuisances, qui impactent à la fois la qualité de vie et l'attractivité du territoire.

Paradoxalement, bien que central, le territoire de Cap Excellence demeure, par bien des aspects, méconnu; au-delà de ses centres urbains et de ses zones d'activités, l'agglomération se distingue par la vivacité de sa campagne, par le potentiel de son littoral, par l'identité marquée de ses trois communes membres et des nombreux quartiers qui leur donnent corps. Autant d'atouts et d'opportunités pour envisager différemment le devenir de l'agglomération... Mais aussi des difficultés et des menaces à prendre en compte dans le projet de territoire...

2.2. Inscrire l'agglomération dans une trajectoire durable

La vision qu'ont les élus de l'agglomération dans une quinzaine d'années est celle d'un territoire qui repose sur une économie locale responsable et performante, un territoire qui fédère des personnes de conditions, d'origines, d'âges différents, un territoire qui répond aux défis environnementaux, un territoire aménagé de manière raisonnée, un territoire géré de manière inclusive.

En somme, un territoire qui aura opéré les transitions lui permettant de s'engager dans la voie du développement endogène et durable.

Cette vision politique a été traduite en orientations stratégiques. Il est important, à ce stade de la réflexion, de souligner les enjeux, les réalisations portées par Cap Excellence, les engagements pris par la communauté d'agglomération, mais aussi les partenaires à mobiliser, pour atteindre chacun de ces objectifs de développement.

2.3. Poser les bases du projet de territoire de Cap Excellence

L'état des lieux du territoire et les propositions stratégiques qui en découlent constituent les fondations du projet de territoire qui sera adopté lors du second semestre 2021.

Le projet de territoire représentera la matrice des politiques communautaires, le document de référence des interventions structurantes et quotidiennes de la communauté d'agglomération et de contractualisation avec les partenaires.

De portée opérationnelle, le projet de territoire identifiera les actions prioritaires à mettre en œuvre à court, moyen et long terme, et les moyens idoines à mobiliser pour réussir les transitions d'avenir.

Il sera évalué et révisé régulièrement afin de prendre en compte l'évolution de l'environnement et s'assurer que la stratégie et les opérations mises en place soient toujours pertinentes, cohérentes et efficaces.

Le projet de territoire de Cap Excellence sera également finalisé en concertant les communes membres (Pointe-à-Pitre, Baie-Mahault et les Abymes) de Cap Excellence, les partenaires publics et privés, mais aussi et surtout les résidents et les usagers de l'agglomération. Il est donc essentiel que ces acteurs prennent connaissance et s'approprient le diagnostic et les orientations stratégiques formulés à ce stade.

III- Architecture proposée pour le projet de territoire

Le projet de territoire pose une ambition de **transition écologique** pour l'agglomération, d'évolution vers un **nouveau modèle de développement endogène durable** qui intègre les dimensions économique, sociale, environnementale, spatiale et politique pour répondre aux défis et saisir les opportunités d'aujourd'hui et de demain.

.....

Ces transitions d'avenir visent à :

- Bâtir un modèle économique viable
- Accompagner les mutations de notre société
- Faire face aux défis environnementaux
- Aménager raisonnablement notre territoire
- Améliorer l'efficacité des interventions publiques

3.1 Bâtir un modèle économique viable

Principaux enjeux identifiés

- Concilier performance et sobriété économique ;
- Définir une stratégie de développement économique à l'échelle de l'agglomération, définissant la hiérarchisation, les vocations et le rayonnement de chaque ZAE;
- Dynamiser l'attractivité des trois centres-bourgs du territoire par le maintien et le développement des commerces des services de proximité et enrayer la vacance ;
- Maintenir l'activité agricole sur les terres de bonne qualité agronomique et assurer la protection des espaces agricoles.

ENGAGÉS AUX CÔTÉS DES ACTEURS ÉCONOMIQUES

• Thématiques abordées : Gouvernance économique (dont modalités d'exercice de la compétence, concertation et partenariats avec le secteur privé)

LES FILIÈRES CRÉATRICES D'EMPLOIS

• Thématiques abordées : Emploi, résilience économique

LE PASSAGE DU LINÉAIRE AU CIRCULAIRE

• Thématiques abordées : Economie circulaire, croissance verte

PRODUISONS ET CONSOMMONS DE FAÇON RESPONSABLE!

• Thématiques abordées : Production et consommation durables

POUR UNE AGGLOMÉRATION PLUS INNOVANTE, PLUS INTELLIGENTE

• Thématiques abordées: Innovation, start up, agglo intelligente...

L'ACCÈS AU NUMÉRIQUE POUR TOUS

• Thématiques abordées : Couverture numérique, lutte contre l'illectronisme, dématérialisation des services publics, télétravail

3.2 Accompagner les mutations de notre société

Principaux enjeux identifiés

- Assurer la cohésion sociale et inter générationnelle à travers l'offre de logement et d'espace public ;
- Favoriser la mixité générationnelle, fonctionnelle et sociale dans l'offre de logement et d'équipement ;
- Attirer les jeunes actifs et les cadres ;
- Accompagner le vieillissement de la population.

LES DÉFIS DE LA PAUVRETÉ, DU VIEILLISSEMENT ET DES MIGRATIONS

• Thématiques abordées : stratégie de peuplement, insertion sociale et soutien porté aux publics vulnérables : ménages défavorisés, personnes âgées, personnes handicapées, personnes isolées, étrangers...

LUTTONS CONTRE TOUTES LES FORMES DE DISCRIMINATION!

• Thématiques abordées : Equité de genre, sociale, générationnelle, ...

L'ACCÈS À LA SANTÉ POUR TOUS

• Thématiques abordées : Couverture sanitaire du territoire, accès aux soins, autres mesures concourant à la santé et au bien-être

L'ACCÈS AU LOGEMENT POUR TOUS

• Thématiques abordées : Politique locale de l'habitat, mixité sociale et fonctionnelle

L'ACCÈS À L'ÉDUCATION ET À LA FORMATION POUR TOUS

• Thématiques abordées : Carte scolaire, réussite éducative, relations avec l'université, GPECT, accompagnement des jeunes ...

L'ACCÈS À LA CULTURE, AU SPORT ET AUX LOISIRS POUR TOUS

• Thématiques abordées : Gestion des équipements culturels et sportifs, politiques culturelle et sportive

3.3 Faire face aux défis environnementaux

Principaux enjeux identifiés

- Sensibiliser et préparer en adaptant le territoire au changement climatique en renforçant notamment la résilience du territoire aux catastrophes naturelles
- Réduire l'empreinte carbone du territoire en mobilisant le potentiel solaire abondant pour concrétiser la transition énergétique et optimiser les consommations énergétiques
- Préserver la biodiversité en favorisant la nature en ville et en assurant le respect des mesures de protection
- Assurer une continuité écologique via les trames vertes et bleues

EXEMPLAIRES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

• **Thématiques abordées :** Atténuation du changement climatique, énergies renouvelables et MDE

PARÉS FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

• Thématiques abordées : Adaptation au changement climatique

DÉPOSITAIRES DE NOTRE PATRIMOINE NATUREL

• Thématiques abordées : Protection et valorisation de la biodiversité

L'EAU, RESSOURCE VITALE

• Thématiques abordées : Préservation et valorisation de l'eau

JETONS MOINS ET MIEUX!

• Thématiques abordées : Gestion des déchets

LES DIFFÉRENTS TYPES DE POLLUTION

• Thématiques abordées : Pollutions du sol, de l'air, visuelle, sonore

3.4 Ménager notre territoire

Principaux enjeux identifiés

- Limiter l'étalement urbain et le mitage, au profit d'une gestion économe des espaces et la préservation des terres agricoles et naturelles afin de tendre vers la zéro artificialisation du territoire ;
- Concilier la préservation et la protection des ressources et milieux naturels littoraux et maritimes et l'occupation urbaine de l'espace pour une valorisation durable
- Favoriser et rendre attractifs les transports en commun et les mobilités douces pour les déplacements quotidiens, dans une logique d'intermodalité
- Redonner de l'attractivité au territoire de Cap Excellence, notamment des centres-bourgs, afin de juguler le déclin démographique ;
- Faire de la richesse paysagère un critère de développement durable et de l'aménagement du territoire
- Garantir la mise en œuvre et la traduction concrète d'une urbanisation durable et contrôlée du littoral de Cap Excellence

LE FONCIER, UN BIEN RARE À ÉCONOMISER

• Thématiques abordées : Ressources foncières, aménagement urbain durable

DÉPLAÇONS-NOUS DIFFÉREMMENT!

• Thématiques abordées : Mobilité alternative, accessibilité

UN SOUTIEN SANS FAILLES AUX TERRITOIRES EN DIFFICULTÉS

• Thématiques abordées : Solidarité intercommunale, politique la ville, renouvellement urbain, stratégie rurale, couverture du territoire en équipements essentiels,

GARDONS LE CAP DANS LA TEMPÊTE!

• Thématiques abordées : Résilience des territoires, faire face aux risques majeurs, reprise et continuité des activités

L'AGGLOMÉRATION, NOTRE HÉRITAGE COMMUN

• Thématiques abordées : Protection et valorisation du patrimoine

UNE AGGLOMÉRATION CONVIVIALE ET AGRÉABLE

• Thématiques abordées : Espaces publics, cadre de vie

3.5 Améliorer l'efficacité des interventions publiques

Principaux enjeux identifiés

- Renforcer la coopération au sein du bloc communal
- Favoriser la participation citoyenne
- Développer la collaboration avec les autres acteurs de la gouvernance locale
- Définir et mettre en œuvre une stratégie de coopération régionale
- Renforcer les capacités d'intervention de l'EPCI

LES ÉCHELLES ET LES DOMAINES D'INTERVENTION

• Thématiques abordées : Subsidiarité, transversalité, cohérence des politiques publiques, clarification des compétences, mutualisation

OUTLLÉS POUR TRAITER LES PROBLÈMES COMPLEXES

• Thématiques abordées : Dialogue entre acteurs, renforcement des capacités des acteurs, réseaux d'experts...

DES POLITIQUES RÉSOLUMENT PARTENARIALES

• Thématiques abordées : Gouvernance élargie, coopération (en particulier avec les EPCI voisins sur les points bloquants : déchets, eau, transport...)

FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX!

• Thématiques abordées : Participation citoyenne

LES MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS NÉCESSAIRES

• Thématiques abordées : Administration et gestion financière durables

LE SOUCI DE TOUJOURS MIEUX FAIRE

• Thématiques abordées : Evaluation, amélioration en continu

IV- Référencement du projet de territoire

POURQUOI « RÉFÉRENCER » LE PROJET DE TERRITOIRE ?

- Mieux préparer les crises, accompagner le changement et répondre au défi
 - Accompagner les transitions et développer la résilience
 - Fédérer, coopérer et stimuler la démocratie locale
 - Gagner en reconnaissance (cadre de référence des contractualisations, mobilisation de financements, ...)
- Doter les décideurs publics d'outils communs
 - Créer de la valeur et amplifier la dynamique locale
 - Donner de la cohérence et améliorer la performance
 - Mieux communiquer en matière de développement durable

RÉFÉRENTIELS DE DURABILITÉ DES VILLES ET DES TERRITOIRES

- Objectifs de Développement Durable des Nations Unies
- Norme ISO 37101 : système de management pour le développement durable des villes et des territoires
- · Référentiel européen des villes et territoires durables

Focus sur la norme ISO 37101

La norme ISO 37101 est une norme volontaire établie en 2016, qui établit les exigences d'un système de management pour le développement durable au sein des communautés territoriales, y compris les villes, basées sur une approche holistique, en cohérence avec la politique de développement durable de ces communautés.

Elle définit 6 finalités de développement durable et 12 domaines d'action.

V- Concertation des parties prenantes

Dates	Horaires	Objet
Vendredi 16 juillet 2021	10h00 – 12h00	Conseil communautaire de validation de l'architecture du PAS et du Projet de territoire
Juillet 2021 à octobre 2021		Concertation numérique de la population
Septembre 2021		Consultation du Conseil de Développement
Septembre 2021 à Octobre 2021		- Rencontres avec les partenaires (services de l'Etat, Collectivités, CCI, associations)
Mardi 21 septembre 2021	18h00 - 19h30	
Jeudi 23 septembre 2021	18h00 - 19h30	
Mardi 28 septembre 2021	18h00 - 19h30	Concertation publique - Lieux à définir sur le territoire communautaire
Jeudi 30 septembre 2021	18h00 - 19h30	
Mardi 5 octobre 2021	18h00 - 19h30	
Jeudi 7 octobre 2021	18h00 - 19h30	



ANNEXE- Proposition de chemin de fer

Rubrique	Page	Titre proposé	Contenu
	1	première de couverture	
	2	Sommaire	
	3	édito du président	
	4-5	Dessinons ensemble l'agglomération de demain	Objectifs, organisation et document du document
	6-7	Cap Excellence, c'est	page introductive
	8-9	l'agglomération-centre de la Guadeloupe	centre géographique, économique, culturel, à l'échelle des Petites Antilles
	10-11	un territoire riche de sa diversité	présentation du potentiel rural et littoral, de la diversité des quartiers, des différences entre communes
Présentation et diagnostic du territoire	12	des atouts à valoriser et des faiblesses à combler	page introductive analyse AFOM
	13	Le cœur d'une économie vulnérable	Analyse AFOM économie
	14	L'identité et le vivre ensemble en questions	Analyse AFOM social
	15	Un capital naturel important	Analyse AFOM environnement

	16	La solidarité territoriale en action	Analyse AFOM spatial
	17	Une coopération intercommunale perfectible	analyse AFOM gouvernance
	18	Le projet de territoire de Cap Excellence pour	Page titre
	19	réussir la transition écologique	page introductive: expliciter la transition écologique - Accompagner et tirer parti/bénéficier/ prospérer/ des transitions [en cours et à venir]
	20-21	Bâtir un modèle économique viable	Page titre (illustration) + Grands enjeux pour le territoire et chiffres clés thématiques abordées: économie circulaire, croissance verte, production et consommation durable, emploi, résilience économique, innovation, connectivité, gouvernance économique
Vision et orientations	22	Engagés aux côtés des acteurs économiques	Favoriser les partenariats innovants
stratégiques	23	Les filières créatrices d'emplois	Développer l'emploi et la résilience de l'économie locale
	24	Le passage du linéaire au circulaire	Encourager la croissance verte et l'économie circulaire
	25	Produisons et consommons de façon responsable!	Promouvoir la production et la consommation durable
	26	Pour une agglomération plus innovante, plus intelligente	Promouvoir l'innovation et les villes intelligentes
	27	L'accès au numérique pour tous	Assurer la connectivité

28-	-79	Accompagner les mutations de notre société	Grands enjeux pour le territoire et chiffres clés thématiques abordées: insertion sociale - cohésion sociale - habitat - santé - éducation - culture et loisirs
30		Les défis de la pauvreté, du vieillissement et de l'immigration	Garantir l'intégration sociale
31		Luttons contre toutes les formes de discrimination !	Garantir l'équité de genre, sociale et générationnelle
32		L'accès à la santé pour tous	Favoriser la santé et le bien être - développer une offre de santé pour tous
33		L'accès au logement pour tous	Garantir l'accès à un logement décent
34		L'accès à l'éducation et à la formation pour tous	Garantir l'accès à l'éducation et à la formation pour tous
35		L'accès à la culture, au sport et aux loisirs pour tous	Promouvoir la culture et développer les activités de loisirs
36-	-37	faire face aux défis environnementaux	Page titre (illustration) + Grands enjeux pour le territoire et chiffres clés thématiques abordées: CC, déchets, biodiversité, eau, pollution
38	;	Exemplaires sur les questions climatiques	Atténuer le changement climatique
39		Parés face aux changements climatiques!	S'adapter au changement climatique
40)	Dépositaires de notre patrimoine naturel	Protéger et valoriser la biodiversité
41		L'eau, ressource vitale	Protéger et valoriser la ressource en eau

42	Jetons moins et mieux !	Diminuer les déchets
43	Les différents types de pollution	Lutter contre la pollution
44-45	Ménager notre territoire	Grands enjeux pour le territoire et chiffres clés thématiques abordées: foncier - aménagement durable - équité territoriale - résilience des territoires - patrimoine - espaces publics - cadre de vie - mobilité
46	Le foncier, un bien rare à économiser	maîtriser les ressources foncières et garantir un aménagement urbain durable
47	Déplaçons-nous différemment!	promouvoir une mobilité alternative
48	Un soutien sans faille aux territoires en difficultés	Garantir l'équité territoriale
49	Gardons le cap dans la tempête!	encourager la résilience des territoires
50	L'agglomération, notre héritage commun	Préserver et promouvoir le patrimoine
51	Une agglomération conviviale et agréable	Promouvoir les espaces publics et le cadre de vie
52-53	Améliorer l'efficacité des interventions publiques	Grands enjeux pour le territoire et chiffres clés thématiques abordées: stratégie intégrée - participation - administration - finances - évaluation
54	Les échelles et les domaines d'intervention	Développer une stratégie territoriale intégrée
55	Outillés pour traiter des problèmes complexes	Favoriser le dialogue et le renforcement des capacités des acteurs

	56	Des politiques résolument partenariales	Encourager une gouvernance élargie – coopération avec les EPCI voisins
	57	Faites entendre votre voix !	favoriser la participation citoyenne
	58		Mettre en place une administration et gestion financière durables du territoire
	59	Le souci de toujours mieux faire	Mettre en place une démarche d'évaluation et d'amélioration en continu
	60	dernière de couverture	